

# Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie



## « Aménagement et sécurisation du domicile »

- ❖ Porteur : CCAS Le Houga
- ❖ Bénéficiaires de l'action : personnes âgées à domicile
- ❖ Thématique : habitat et adaptation du cadre de vie
- ❖ Objectif principal : sensibiliser les personnes âgées à l'aménagement du logement, la prévention des chutes et aux gestes qui sauvent.
- ❖ Contenu de l'action : Un 1<sup>er</sup> temps de 2h animé par un ergothérapeute pour sensibiliser les seniors sur l'aménagement du logement pour prévenir les risques d'accidents, de chutes ; adapter la réalisation des actes de la vie quotidienne ; présenter et manipuler les aides techniques.  
Un 2<sup>nd</sup> temps d'une 1h30 animé par un pompier formateur « les gestes qui sauvent » au SDIS 32 (en cas d'hémorragie, d'étouffement, de perte de connaissance ou encore d'arrêt cardiaque).
- ❖ Nombres d'ateliers : 1
- ❖ Nombre séance par atelier : 1
- ❖ Durée séance : 3h30
- ❖ Nombre total de séances : 1
- ❖ Nombre de bénéficiaires prévisionnel par atelier : 12
- ❖ Nombre total de bénéficiaires sur le projet : 12
- ❖ Lieu de l'action par EPCI: Bas Armagnac
- ❖ Lieu de l'action par communes : Le Houga
- ❖ Calendrier : 2<sup>ème</sup> semestre 2024
- ❖ Inscription : M. CANHAN Christian : 05.62.08.90.57 ou [ccas.saad.lehouga@orange.fr](mailto:ccas.saad.lehouga@orange.fr)